

ALT.AD : 248M

Les hauteurs sont déterminées  
par rapport à l'altitude de l'AD

TWR : 119.7  
118.3 (s)

CARTE D'APPROCHE A VUE -OACI -



**NOTE:**

**CHEMINEMENTS VFR:**

Signaler sa position par rapport à l'un des points ( NE. NW. SE. W ) et attendre les instructions du controle pour rejoindre le circuit d'aérodrome ou traverser la zone, hauteur minimale 300M sol.